

LE PETIT JOURNAL DE GERVILLE

DÉPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME

Mairie de
GERVILLE



LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE
GERVILLE

DECEMBRE 2022 NUMÉRO 60

L'ACTU EN BREF

Téléthon

Comité des fêtes

03 et 04 décembre

Soirée jeux / Marche

Spectacle de fin d'année :

#PETIT PRINCE

d'après Saint Exupéry

Par la

Compagnie Z

**16 décembre 18h30 / Salle des
Fêtes**

Cérémonie des vœux

Dimanche 08 janvier

À 11H00



**À LA MAIRIE
LE SECRÉTARIAT
VOUS ACCUEILLE**

Le lundi de 15h à 19h,

Le vendredi de 10h30 à 12h

TÉLÉPHONE

02 35 29 30 43

CONTACTS

LA MAIRIE SUR FACEBOOK

[https://www.facebook.com/
gerville.info](https://www.facebook.com/gerville.info)

LE BLOG DE GERVILLE

<http://www.mairiegerville.fr/>

Mail: mairie-gerville@laposte.net

1

o EDITO DU MAIRE



Chères Gervillaises, Chers Gervillais,

2022 laissera certainement encore une trace dans les esprits de chacun.

Cette année particulière nous a laissé entrevoir la folie destructrice des hommes jusqu'aux portes de notre pays, laissant un goût d'impuissance face à la violence.

Gardons en tête le rôle important de la solidarité et la nécessité du bien vivre ensemble.

Je veux d'abord retenir que la solidarité sous toutes ses formes permet de traverser les instants les plus difficiles.

La reprise des activités associatives de notre commune a permis de renouer avec l'échange et le partage et je profite de ce petit journal pour remercier tous les bénévoles qui donnent un peu de leur temps pour permettre de rompre avec la solitude ou échanger durant des moments de convivialité.

L'équipe municipale poursuit son travail, afin que les projets, qui ne manquent pas, puissent voir le jour, pour le bien-être de chacun et pour l'intérêt général, même si les démarches pour y aboutir sont souvent longues.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes, prenez soin de vous et des autres,

Bonne lecture,

Estelle Guénot, Maire de Gerville

1

Edito.

2

**Au conseil
municipal**

3

Agenda

4

**Protection des
données & infos**

5

Associations

6

Ecoles

7

Bibliothèque

8

La Voie verte

2

Au conseil municipal



Plusieurs sujets ont été abordés lors de la réunion de Conseil municipal du 11 octobre

- **Jeux**

Pour les plus petits, une aire de jeux inclusive fabriquée à base de matériaux recyclés va être réalisée à proximité de la salle des fêtes.



- **Récupération des eaux de pluie**

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du Vieux pressoir il est envisagé de faire installer une cuve de récupération des eaux de pluie d'une capacité de 8000L.



Deux bacs de récupération des eaux de pluie vont également être posés autour de l'église pour les usagers du cimetière.

- **Eclairage public**

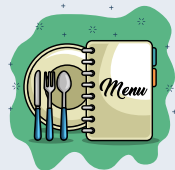
Afin de favoriser les économies d'énergie, le Conseil Municipal a décidé le passage en LED de l'ensemble de l'éclairage public de la commune avec le soutien du Syndicat Départemental d'Énergie du département.

Le coût total prévisionnel de ces travaux s'élevant à 116 270,35€, le reste à charge pour la commune devrait s'élever à 40 777, 72 €. Une réflexion a aussi été menée sur l'extinction nocturne partielle de l'éclairage avec une interruption entre 22h00 et 6h30. Dans ce même cadre, il a été décidé de limiter cette année les décorations de Noël aux guirlandes LED sur les arbres de la salle des fêtes.



3

Agenda



Repas du CCAS Dimanche 04 décembre

Comme l'an dernier, le traditionnel repas des aînés organisé par le CCAS et le conseil municipal de Gerville aura lieu à la salle des fêtes Le Clos Normand le dimanche 4 décembre.

Les seniors de 65 ans et plus y sont cordialement conviés.

Se joindront à eux, les élus du Conseil Municipal, les membres du CCAS, le personnel communal ainsi que leurs conjoints.

Nous pourrons terminer l'après-midi par des jeux de société !

Cérémonie des vœux

2023

L'ÉQUIPE MUNICIPALE ET VÔTRE MAIRE
VOUS CONVIENT

LE DIMANCHE 08 JANVIER

11H00

A LA SALLE DES FÊTES

POUR

LA CÉRÉMONIE DES VŒUX



SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

La mairie vous invite

SALLE DU CLOS NORMAND

GRATUIT



16 DECEMBRE 18h30
Gerville

Petit Prince

THÉÂTRE

D'APRES ANTOINE DE SAINT EXUPERY
ADAPTATION / COMPAGNIE Z

SPECTACLE CRÉÉ
AVEC LE SOUTIEN DE:

L'ÉTINCELLE / ROUEN
LA ROTONDE / TERRES DE CAUX
LA FICELLE / GODERVILLE



COMPAGNIEZ.PROD@GMAIL.COM
WWW.COMPAGNIE-Z.COM





WEEK-END Téléthon

**SAMEDI 3 DÉCEMBRE
SOIRÉE JEUX
SALLE DES FÊTES DE GERVILLE**

20H - 23H

ENTRÉE GRATUITE

BUVETTE SUR PLACE



**BOITE À
DONS
POUR LE
TÉLÉTHON
SUR PLACE**

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE MARCHÉ À MANIQUERVILLE

9h30 : rendez-vous à la mairie de
Maniquerville

Participation: 3 euros





PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES



Des listes sont établies pour assurer le bon fonctionnement des services de la commune (Plan Communal de Sauvegarde, Plan canicule, Fichier Population, Repas des aînés, Fête des mères et des pères, Gestion des cimetières, ...).

Si vous ne souhaitez pas figurer sur ces listes, nous vous recommandons de recopier le formulaire ci-après et de nous le retourner à la mairie daté et signé.



FORMULAIRE A RECOPIER (en cas de désaccord uniquement)

Objet : suppression des données personnelles

Madame le Maire,

En application des articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, je vous demande de bien vouloir supprimer de vos fichiers les données personnelles

- me concernant, *
- concernant mes enfants,*
- concernant l'ensemble de mon foyer.*

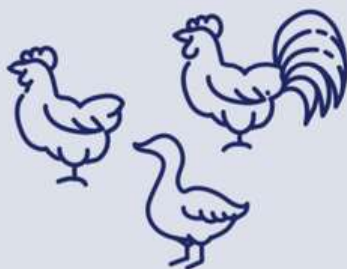
Vous remerciant de votre attention, veuillez croire, Madame le Maire, en l'expression de mes salutations distinguées.

A Gerville, le

(*) : en fonction de votre choix

Informations

POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES-COURS



Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez**

impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr

PAR AILLEURS, L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS, EST RAPPELÉE :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée

Conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

→ <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>



Organisé par l'INSEE, GERVILLE réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés **à partir du 19 JANVIER 2023.**

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site

le-recensement-et-moi.fr.

5

ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES!

Deux manifestations réussies pour le nouveau comité des fêtes, Gerville's Kohei, la kermesse du dimanche 11 septembre et Halloween, le lundi 31 octobre.

La kermesse organisée par le comité des fêtes et le comité des fêtes junior a rassemblé une trentaine de personnes qui ont pu participer au rallye balise le matin puis au repas champêtre le midi.

Chacun a pu aussi participer aux jeux qui étaient proposés l'après-midi: marche en duo, course en sac, chamboule-tout, jeux en bois...

Une première encourageante !

EN IMAGES



COMITÉ DES FÊTES!

HALLOWEEN

31 octobre 2022

La manifestation d'Halloween a été un franc succès avec 60 enfants inscrits et 25 kilos de bonbons récoltés !

Différents ateliers (maquillage, coloriage, dessin, parcours frisson) suivis de la récolte des bonbons à travers le village ont permis aux plus jeunes, mais aussi aux plus grands, de passer une après-midi en s'amusant ensemble.

Un grand merci aux Gervillais qui ont bien joué le jeu et se sont montrés particulièrement généreux !

EN IMAGES



Atelier couture



Que vous soyez débutant ou confirmé, le club animé par Joëlle Gognet , vous accueille pour faire de la couture (vêtements, rideaux...), l'atelier étant équipé de machines à coudre et de tout le nécessaire. Vous pouvez aussi créer différentes confections en broderie, en tricot, au crochet...

Si vous êtes intéressés par cet atelier, n'hésitez pas à nous rejoindre le mardi de 14h à 17h dans la salle au-dessus de la bibliothèque municipale de Gerville.

Contact : Joëlle Gognet 02.35.27.01.30



C'est dans une ambiance conviviale et décontractée que Maryse Simon vous accueille à son club d'anglais.

Surtout ce n'est pas un cours d'anglais mais un club d'anglais ! Le principe étant d'échanger son savoir de la langue tout en s'amusant. Chacun parle en anglais, sans complexe !

D'ailleurs nous serions ravis d'accueillir de nouveaux adhérents !

Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre !

C'est tous les lundis de 18h à 19h à la salle des associations et c'est gratuit !

Contact:

Mail : maryse.simon@orange.fr

Tel : 06.89.50.08.09



Vitagym



L'association Vitagym vous propose de venir passer un bon moment sportif le lundi de 19h30 à 20h30 à la salle du Clos Normand.

C'est dans une ambiance très conviviale que Muriel prend soin de notre corps en nous faisant faire des exercices très variés (abdos fessiers, cardio, stem,...). Bien sûr échauffement, étirements et relaxation sont de rigueur.

Vous pouvez venir vous inscrire à tout moment de l'année.

Contact : Virginie Héricher (présidente de l'association)
06.87.34.15.18

ÉCOLE

6



Maxime Lambert, 31 ans, de Fécamp est enseignant contractuel depuis sept ans. Il assure les remplacements de madame Laury Lessault lorsqu'elle est en formation. Cet instituteur l'a déjà remplacé sur trois semaines non consécutives et poursuit le programme et les projets existants de l'école.

Les différents projets de l'année dans le RPI:

1. Séjour découverte (La réunion d'information a eu lieu le mardi 15 novembre 2022 à 18H à Vattetot-sur-Mer)
2. Graine d'architecte (Architecture balnéaire en collaboration avec l'école de Darnétal et le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)
3. Projet numérique: Festi'Robot Normandie (Défis robotiques et initiation à la programmation)
4. Route du Rhum: destination Guadeloupe



LIBRAIRIE SÉLECTIVE DÉPARTEMENTALE

7



Nous vous accueillons:

Le mardi

De 17h -18h30

Le vendredi

De 17h-18h30

Le samedi

De 10h-12h

**Inscriptions
et prêts
gratuits !!**

Pour nous contacter:

bibliothequedegerville@laposte.net

Facebook:

Bibliothèque Gerville

Chaque mois, la bibliothèque fait des échanges de quinze à vingt livres avec la médiathèque départementale. N'hésitez pas à venir les découvrir et à nous transmettre vos demandes.

LIBRAIRIE THEORIE

Des nouveautés: Jeux de
Société:



Gratuité Proximité
Convivialité



A très bientôt...

8

La Voie verte



Bien que ne passant pas sur la commune de Gerville, il nous a semblé important de mettre en lumière la Voie verte qui est ouverte depuis le 20 juin à proximité de notre village.

Reliant Les Loges à Epreville, il s'agit en fait d'une portion de six kilomètres de l'ancienne voie ferrée entre Tourville les Ifs et Etrétat. Nos prédécesseurs du Conseil Municipal de 1882 avaient manifesté leur mécontentement de ne pas voir le train passer à l'époque par Gerville. Réjouissons-nous plutôt aujourd'hui de la rénovation de cette voie qui, après 50 ans d'abandon, nous permet désormais de rejoindre les communes voisines des Loges, de Froberville ou d'Epreville en empruntant un cheminement doux. Car l'ancienne voie ferrée est devenue une belle piste cyclable où les promeneurs, les joggers ou les cyclistes peuvent circuler en toute sécurité.

Cette réalisation, financée par le département de Seine Maritime pour un montant de 1,7 million d'euros, s'inscrit dans une politique de sécurisation du Vélomaritime, itinéraire de 1500 kilomètres entre Roscoff en Bretagne et Dunkerque. Elle emprunte 4 ponts-rails et traverse 11 passages à niveau, 5 avec des voies départementales et 6 avec des voies communales ou des chemins de desserte.

C'est une occasion de parcourir notre territoire sous un angle différent, beaucoup plus bucolique que par les voies carrossables. En partant de Gerville nous pouvons la rejoindre en empruntant la rue des Magnolias puis la Petite rue des Loges. Elle nous permet de traverser la plaine qui sépare les Loges de Froberville, de traverser Froberville en passant derrière les propriétés puis de descendre vers le fond de Babeuf avant de rejoindre la ZAC d'Epreville. C'est là que la voie verte s'arrête et que le Vélomaritime nous entraîne vers Fécamp. Mais libre à chacun d'emprunter le chemin de retour qu'il souhaite !

Plaines, bordures boisées, jardins, pâturages, vaches et petits oiseaux vous accompagnerons tout au long de cet itinéraire particulièrement délassant.

Alors n'hésitez-pas ! La Voie verte vous attend !





JOYEUX
Noël
&

BONNE ANNÉE

2023



LE PETIT JOURNAL DE GERVILLE

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION: ESTELLE GUÉNOT
RÉDACTEURS : DORIANE HAGUIER, ISABELLE LOISEL,
FABIEN MALCOURANT, CHRISTOPHE LEPLA

IMPRIMERIE: MAIRIE DE GERVILLE

DÉCEMBRE 2022